Ville de Reuilly
02 54 03 49 00
mairie@reuilly.fr
www.reuilly.fr

Les élus vous informent

Visite des écoles à la Micro-Folie de Reuilly

Retrouvez-nous sur nos réseaux :

Mars 2022
N° 220

Mot du Maire

Chères Reuilloises, chers Reuillois,

L'actualité dominante ces temps-ci et pour une fois, ne sera pas la pandémie Covid-19. Nous pouvons nous en réjouir et compter sur une prochaine levée des contraintes qui demeurent encore aujourd'hui. Nous pouvons également espérer que, cette fois-ci, l'embellie sera durable.

Les activités sociales et associatives vont reprendre à la satisfaction de tous. Les activités liées aux investissements municipaux reprennent également avec la délibération qui autorise un quota d'investissement avant vote du budget.

Dès mars 2022, nous aurons l'ouverture du chantier de **modernisation de la Halle des sports**, la finalisation de la **plaine de jeux**, l'ouverture du chantier de renforcement de la structure du sol pour quatre **emplacements de camping-cars**, le lancement des travaux pour **un plateau-ralentisseur face à Trigano remorques**, rue des Maquis du Nord-Indre, l'ouverture d'un chantier de **rénovation d'un appartement au-dessus du centre de loisirs.** Lors du prochain Conseil, le budget 2022 sera présenté pour vote. Des actions complémentaires seront alors lancées.

L'élection présidentielle est également un sujet dominant de la période actuelle. Sans savoir réellement quelles seront les candidatures validées, nous préparons dès maintenant, la logistique nécessaire à son déroulement.

Chacun a, je pense, en perspective, **l'arrivée prochaine du printemps** avec tout le bonheur que cela inspire et le désir de vacances… soyons patients !!

Bien à vous, Yves Guesnard

Le Paris-Nice traverse Reuilly !

Voici les consignes de sécurité fournies par la Préfecture de l'Indre pour le passage des coureurs prévu **le mardi 8 mars entre 11h50 et 12h** par la RD918 :

- **La RD918 sera fermée à la circulation 30 min avant le passage du peloton** et sera ré-ouverte après le passage de la dernière patrouille de gendarmerie, entre 12h et 12h30 (horaire indicatif).
- Les intersections avec les rues adjacentes seront barrées et des signaleurs empêcheront tout véhicule de déboucher sur la RD918 depuis l'entrée de ville du rond-point venant de Vierzon/Bourges, jusqu'à la sortie de La Ferté.
- **Le stationnement et le public seront interdit sur les trottoirs et les bas-côtés en dehors de 3 zones de rassemblement** prévues : sur le parking de Carrefour Contact, sur le terre-plein devant les Nouvelles Galettes du Berry sur la route d'Issoudun et au croisement de la route du Bas-Berry et de la place des Tilleuls à la Ferté.

Borne de téléconsultation

Le cabinet de téléconsultation est ouvert le lundi de 10h30 à 12h, le mercredi de 17h à 19h et le vendredi de 10h à 12h. Pour prendre rendez-vous, Il suffit **d'appeler la mairie au 02 54 03 49 00** aux horaires d'ouverture. Pour le créneau du lundi matin, il n'est pas nécessaire de se faire inscrire à la mairie en cas de besoin urgent. Les administrés peuvent donc se présenter à la borne spontanément.

Un nouveau visage pour vous accueillir ►

Rencontrez **Christelle HAOND**, elle vous accueillera au cabinet de téléconsultation et vous guidera en cas de besoin sur l'utilisation de la borne !

Élections

WWW.ELECTIONS.INTERIEUR.GOUV.FR

Ce site unique vous permet d'accéder à l'ensemble des **démarches liées aux élections**. Vous pouvez ainsi en quelques clics :

- vérifier votre situation électorale ;
- trouver votre bureau de vote ;
- vous inscrire en ligne sur les listes électorales ;
- effectuer une demande de procuration en cas d'absence le jour du scrutin. Vous pouvez également vérifier à qui vous avez donné procuration ou qui vous a donné procuration ;
- accéder à des contenus pour comprendre le rôle et la finalité démocratique du vote, les différents types d'élections organisées en France, la compétence des élus, etc.

Inscription sur les listes électorales

Faites vite ! Pour **l'élection présidentielle**, vous avez jusqu'au **mercredi 2 mars 2022** pour vous inscrire sur les listes électorales en ligne et jusqu'au vendredi **4 mars** pour faire la démarche en mairie.

Carte d'électeur

Une nouvelle carte d'électeur vous sera envoyée fin mars. Elle comporte votre numéro national d'électeur, utile dans vos démarches liées aux élections et un QR-code renvoyant vers le site **www.elections.interieur.gouv.fr.**

Procurations

Vous ne serez pas présent lors du scrutin ? **Anticipez votre procuration dès maintenant** pour être certain qu'elle soit acheminée dans les temps en mairie. **Il vous est possible de réaliser la procédure directement sur www.elections.interieur.gouv.fr** ou à l'aide du Cerfa n°14952*03. Il vous suffira ensuite de vous rendre à la gendarmerie, dans un commissariat ou dans le tribunal judiciaire de votre lieu de domicile ou de travail pour vous authentifier.

Reuilly se transforme

◄ Halle des sports Jean-Pierre BERLOT

Le début des travaux de la Halle Jean-Pierre BERLOT est prévu pour le 15 mars ! Une première réunion, le 10 février, avec la CCPI et les entreprises attributaires des lots de travaux a permis de réaliser une ébauche du planning des travaux sur 11 mois. Les différentes phases seront présentées aux associations début mars pour permettre, autant que possible, la continuité des activités sportives.

Réfection des ponts de l'Arnon

La préparation des travaux suit son cours. Une opération d'Enedis aura lieu le 22 mars pour enterrer des lignes électriques sous le lit de la rivière. Une coupure de courant aura lieu dans le secteur, les foyers concernés seront avertis par Enedis.

Renouvellement des lampadaires et pannes

Citeos a proposé le plan de renouvellement pour cette année : ce sont **27 candélabres** qui vont être remplacés cette année, principalement sur 3 axes de la ville. **Pour rappel, tous les lampadaires seront renouvelés par de la LED en 7 ans** dans le cadre d'un marché communautaire appelé « Contrat de performance énergétique ».

Vous êtes nombreux à nous signaler des pannes sur le réseau existant. Nous tenons à vous remercier de ces signalements. Ils sont rapidement transmis à la Communauté de Communes, puis à Citeos. Malheureusement, certains d'entre eux nécessitent un retour du SAV des constructeurs ce qui allonge le délai des réparations.

Plaine de jeux du Cluzeau ►

Les travaux de la plaine de jeux ont repris avec **le remplacement de l'ensemble des arbres** qui avaient malheureusement subi les gelées tardives de l'année passée. L'implantation des futures places de parking en « terre-pierres » a été définie.

Ages&Vie : Un projet social et économique attractif

Lors de **la dernière séance du Conseil Municipal du 14 février 2022,** une délibération visant à autoriser le dépôt du permis de construire et la cession des parcelles prévues au projet a été présentée et votée. Elle a cependant recueilli quatre voix contre, celles des conseillers d'opposition **qui s'expriment sur ce sujet dans le présent feuillet**.

Je souhaite apporter l'éclairage de la majorité municipale sur ce dossier :

- Ages&Vie appartient, à hauteur de 70% de son capital, au Groupe Korian, depuis fin 2017. Le groupe Korian est dirigé par Sophie BOISSARD depuis 2016, grand serviteur de l'état (École normale supérieure, Université Paris 4 et Paris 1, Institut d'études politiques de Paris, École Nationale d'Administration) est passée par les Cabinets ministériels de Gérard Larcher, François Fillon, après avoir été Maître des requêtes au Conseil d'Etat, enfin Directrice Générale déléguée du Groupe SNCF.
- **Les établissements Ages&Vie ne sont pas des Ehpad.** Il s'agit d'un concept de maison familiale (petites unités) en colocation avec assistance de vie.

Il est vrai cependant que le groupe Korian, à l'instar du groupe Orpéa, est en position contrainte entre les charges de fonctionnement de ses établissements et la recherche de rentabilité de ses actionnaires.

Toutefois, au-delà de l'actualité autour de la maltraitance des personnes âgées, qui résulterait de cette contrainte, révélée par le livre « les fossoyeurs » de Victor CASTANET et qui fera l'objet d'enquêtes et éventuellement de sanctions judiciaires, c'est le système qui aura à être réformé, sans remettre en cause la pérennité des établissements.

Sur ce point, **notre projet avec Ages&Vie demeure non seulement viable, mais attractif pour notre commune.**

Sur l'aspect économique du projet :

- Le prix fixé à 11€ le mètre carré, résulte du rapport de l'enveloppe avancée par Ages&Vie pour la surface proposée. 11€/m², c'est le prix moyen du terrain à construire sans viabilisation à Reuilly, à l'époque où il a été fixé, par ailleurs validé par l'évaluation de France Domaine. **Notre prix reste donc parfaitement cohérent avec le marché reuillois** et en accord avec la procédure réglementaire.
- **La démolition des constructions présentes sur la parcelle, a été demandée par la Commune en 2019**, en raison de leur état de quasi ruine et qui menaçaient la sécurité publique ; le coût de cette opération a été inscrit au budget de l'exercice considéré. L'Architecte des Bâtiments de France a refusé cette demande, au motif qu'il y aurait atteinte au patrimoine bâti de l'avenue Wilson. **Il a conditionné cette démolition à un projet d'aménagement concerté avec ses services.** La démolition et son coût sont donc sans rapport avec le projet Ages&Vie.

En conclusion, le bilan sera :

- Neutre sur le plan des acquisitions et cessions de parcelles
- Sans lien quant au coût des démolitions
- Positif sur l'emploi puisque l'emploi local sera privilégié
- Positif au plan économique puisque les approvisionnements seront locaux
- Positif au plan social puisque les personnes âgées en perte d'autonomie issues de la commune seront prioritaires
- Positif au plan fiscal
- Positif au plan de l'attractivité puisqu'il génèrera une activité de centre-ville autour de la Place des écoles

Quant à ce qu'une Collectivité Locale ait le moindre pouvoir sur la gestion et le contrôle d'une structure privée, cela n'existe nulle part. Et cela parce que cela n'aurait pas la moindre légitimité légale ou économique.

Pour les Seniors

Jeudis culturels

En alternance une semaine sur deux avec les jeudis du Club Loisirs et Amitiés, retrouvez Muriel, Mélanie et Miléna à la médiathèque pour profiter d'une après-midi culturelle et ludique (diffusion de documentaires, ateliers de création, jeux de société, etc…)

Balade mensuelle

La sortie du mois, vous emmènera **le mercredi 30 mars prochain découvrir l'exposition du moment au Château d'Eau - Château d'art de Bourges.** Vous recevrez prochainement les informations par voie postale.

Prochaines manifestations

- **12 FÉV. → 16 MAR.** : Expositions de Marc PETITNET (sculpture) et d'Elisabeth CHELOT (photographie) à la Maison de Reuilly,
- **4 MAR.** : Championnat départemental du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **5 MAR.** : Challenge Jérôme de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **5 MAR.** : Soirée déguisée de Sab'Sand à la Salle des fêtes,
- **6 MAR.** : Championnat régional du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **11 MAR.** : Championnat départemental du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **12 MAR.** : Carnaval des Chtis Drôles à la Salle des fêtes,
- **12 MAR.** : Concours interne double à la mêlée de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **13 MAR.** : Championnat régional du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **15 MAR.** : AG du Club Loisirs et Amitiés à la Salle des fêtes,
- **18 MAR.** : Rifles de l'Union Sportive de Reuilly à la Salle des fêtes,
- **19 MAR. → 27 AVR.** : Exposition de Denis COUTY (dessin) à la Maison de Reuilly,

À compter du 15 mars et avec le début des travaux de rénovation de la Halle des sports Jean-Pierre BERLOT, des modifications dans le calendrier des manifestations (date, lieu, etc …) pourraient avoir lieu.

- **20 MAR.** : Championnat régional A.S. de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **24 MAR.** : Concours départemental vétérans de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **25 MAR.** : Championnat départemental du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **27 MAR.** : Championnat régional du Club de Tennis de Table Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **31 MAR.** : Championnat régional vétérans de l'Amicale Boule Reuilloise à la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **2 AVR.** : Interclubs du Judo-Club Reuillois au Dojo de la Halle Jean-Pierre BERLOT,
- **3 AVR. :** Pièce de Théâtre du Comité des fêtes à la Salle des fêtes.

La parole à l'opposition

Chères Reuilloises, chers Reuillois,

Lors du dernier conseil municipal, nous avons voté contre le projet de vente du terrain de l'ancienne déchetterie en cœur de ville à la société Ages&Vie, filiale du groupe Korian, 1er groupe français de gestion d'EHPAD. Cette vente laisse libre l'acquéreur de toutes actions, sans aucun pouvoir ou contrôle de la municipalité. Il est prévu un accueil de 8 résidents au sein de l'espace collectif. Nous nous interrogeons sur :

- le prix de vente à 11€ le m², démolition de l'existant à la charge de la commune ramenant le prix de vente à 5,50 € du m²,
- la priorité au recrutement local,
- …

Pour rappel, dans notre programme nous avions proposé la construction d'une salle multi activités. Celle-ci aurait permis l'utilisation par de nombreuses associations sportives à destination de tous, de nos jeunes à nos ainés. Article complet sur notre page .

Marine Cousset, José Carvalho, David Grolleau, Sandrine Pain